

Les jeunes bientôt acteurs de la vie communale

La municipalité a acté la création d'un conseil municipal des jeunes afin de favoriser leur engagement dans la vie locale et de faire émerger leurs propres projets. Composée de jeunes élus accompagnés par les élus municipaux, cette instance va disposer notamment d'un budget annuel pour mener des actions citoyennes, intergénérationnelles et d'embellissement.

Favoriser l'engagement citoyen des jeunes, leur donner une place dans la vie communale, faire émerger des idées et des projets locaux, favoriser la solidarité, le respect, la démocratie et le lien intergénérationnel. Afin de favoriser l'engagement et l'implication des jeunes dans la vie communale, la commission cadre de vie de la municipalité s'est réunie récemment afin de se pencher sur la création d'un conseil municipal des jeunes.

● Composition et calendrier

Cette structure va être ainsi composée d'un maire junior, de trois adjoints juniors et de conseillers. Il va y avoir une participation volontaire et un principe de parité filles/garçons pour le bureau, ainsi qu'un tutorat as-



La mairie de La Rivière-Drugeon accueillera dans quelques mois les membres du conseil municipal des jeunes.

Photo Jean-Pierre Zonca

suré par les élus municipaux. Quant au calendrier envisagé, il prévoit une phase de lancement et d'inscriptions de septembre au mois de novembre, et sa clôture en décembre. La préparation des élections se déroulera en janvier-février, les élections et l'installation du conseil municipal en mars-avril, avant le lancement des projets en mai.

● Actions et projets

Les jeunes élus seraient invités à participer aux cérémonies communales et à conduire des actions intergénérationnelles, à contribuer au fleurissement et à l'embellissement du village et à proposer des projets. En con-

trepartie, sous le contrôle de la municipalité, un budget annuel leur serait attribué afin de pouvoir mener à bien leurs propres projets et d'organiser des activités et des sorties (cinémas, piscine, parcs d'attractions).

● Réflexion et délibération

De la parole aux actes, il y a le temps de la réflexion avec son lot de « pour » et de « contre ». Afin d'acter la mise en place de ce conseil municipal des jeunes et de permettre à la commission de communiquer sur le projet, une délibération a été votée en conseil municipal par les élus. L'accord a eu lieu à l'unanimité.